

Communiquer sur les réseaux sociaux (Facebook - X - LinkedIn)

Points forts de cette formation

Formation tous niveaux, tournée vers la mise en pratique. Les participant·es repartent avec un compte opérationnel.

Objectif principal

Alors que les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés sur l'ensemble des sujets relatifs à la vie des collectivités, cette formation vous permettra de participer à cette communauté en utilisant les outils comme X-Twitter et Facebook.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les principes de la communication web d'aujourd'hui.
- Identifier les différents outils de communication web et leurs usages.
- Maîtriser les aspects techniques de Facebook ou X-Twitter.

Contenu

Pourquoi communiquer sur les réseaux sociaux ?

- La communication web expliquée simplement : la philosophie, les publics, les usages, etc.
- Les enjeux spécifiques de la présence sur les réseaux sociaux : les possibilités.

Comment communiquer sur Internet ?

- Les bonnes questions à se poser pour savoir quels sont ses besoins.
- Présentation des différents outils permettant de communiquer et leurs caractéristiques.

Comment faire concrètement ? Atelier de mise en pratique

- Travail en groupe autour des outils Facebook - X - LinkedIn.
- Explication de la méthode et des fonctionnalités permettant d'augmenter sa visibilité.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.





Programme de formation

27 juillet 2024

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élu-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter [le référent](#)
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu-es :
[modalités de financement et d'inscription](#) .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié-es, ou autres :
[modalités de financement et d'inscription](#) .

